L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 79 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 27 FEVRIER 1880.

## Législature de la Louisiane.

Séance du jeudi, 26 février 1880.

### SENAT.

M. Cunningham a présenté une résolution déclarant que MM. Cohen, Dumas, Simmons et Stewart n'ayant pas prouvé qu'ils n'avaient pas manqué de respect à leurs collègues en signant la protestation contre le Sénat des 63 Noirs, ils ne méritent la garde du sergent-d'armes et on prennent point part aux délibérations tant que le Sénat n'aura pas décidé quelles mesures il prendra à l'effet de protéger son honneur et sa dignité.

M. Watkins, au nom du comité judiciaire, a recommandé le rejet du bill relatif aux ornements exercés à l'égard des animaux. Le comité dit que la loi actuelle remplit le but.

Le même comité a recommandé l'adoption, avec amendements, du mémoire qui demande au Congrès de modifier la disposition du Revised Statutes des Etats-Unis déclarant à l'électorat de voter dans l'Etats-Unis. L'amendement du comité demande que le sénateur soit élu à la dernière session de la Législature précédant l'époque à laquelle l'élu devra occuper son siège.

Il a recommandé le rejet du bill donnant juridiction, dans toute la paroisse, dans les causes civiles et criminelles, aux juges de paix demeurant au palais de justice de la paroisse.

Il s'est prononcé contre la question de savoir si la Législature a le pouvoir d'exempter de la taxe de paroisse les propriétés situées dans des villes incorporées.

Le bill qui défend aux équipages de navires étrangers de rester des baies de Lafourche, de travailler sur les quais et la levée de Belle-Ortéans, au-delà de certaines limites, a été le sujet de chaudes discussions.

M. Watkins a dit que la Législature n'a pas le droit d'intervenir dans des contrats maritimes ou des contrats faits en dehors de l'Etat.

M. Pelsinger a dit qu'il combattrait non-seulement tous les amendements, mais le bill lui-même. Il s'est opposé au principe que ne l'y avait opposé à la Convention. La question est du ressort des Etats-Unis.

M. Pelsinger a soutenu le projet de loi.

M. Hunton a exprimé l'opinion que le bill est contraire à la Constitution fédérale.

M. Minetree a dit que le bill est contraire aux droits des marins, à la liberté du commerce et nuisible à la Nouvelle-Orléans. Il a ajouté que les équipages suffisamment de décharger les navires !

M. Walton a dit que la Convention, en adoptant la clause, a fait une malheureuse erreur.

Sur la motion de M. Foster, le bill a été déposé provisoirement sur le bureau.

—La considération du bill qui accorde la loi relative à l'escompte sur les de la ville de Bonnet, paroisse Morehouse, a été remise indéfiniment.

Le comité a recommandé l'adoption du bill relatif aux qualités des gardes des cours de district de la Louisiane.

—Les bills suivants ont été présentés :

Par M. Newton—Un bill pourvoyant à la réorganisation du bureau des ingénieurs et à la division de l'Etat en districts de levées.

Par M. Davey—Un bill donnant au tribunal City Court de la paroisse d'Orléans juridiction sur la rive droite du fleuve.

Par M. Vance— Un bill pour amender la loi relative aux commissaires de jurés.

—Le bill de la Chambre créant un bureau d'agriculture a passé à la troisième lecture.

Le bill de la Chambre autorisant le gouverneur à s'assurer les services d'un avocat pour recouvrer la valeur des terres marécageuses a été adopté.

Le bill de la Chambre défendant aux navires de jeter leur lest dans la levée ou dans son tributaire, excepté dans certaine baie, a été adopté.

Le bill du Sénat exécutant l'article 116 de la Constitution et indiquant les qualités que devront avoir les jurés, a été adopté.

Après une séance à huis clos, le Sénat s'est ajourné à vendredi, aujourd'hui, à midi.

### CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

83 membres sont présents.

Un congé est accordé à M. Haney.

M. Billieu présente une résolution assignant un clerc en permanence au comité judiciaire. Adopté.

L'Orateur signe le bill pour empêcher l'adultération des vivres, et le bill demandant une allocation pour le creusement de l'embouchure de la rivière Calcasieu.

L'orateur, étant indisposé, demande congé pour un jour, ce qui lui est accordé.

Le comité rend, sans avoir pris aucune décision, les bills 78 et 141, ainsi que divers mémoires.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur les bills Nos. 67, 82 et 83.

Plusieurs membres déposent sur le bureau des secrétaires des avis de bills.

Présentation de bills.

Par M. Billieu—Bill relatif aux preuves dans les affaires criminelles.

Aussi pour amender l'article 1064 du code civil.

Aussi pour rappeler l'article 1752 du même code.

Par M. Morel—Pour amender l'article 2531 des statuts révisés.

Par M. Atkins—Pour payer les émoluments des avocats dans l'affaire du New Hampshire contre la Louisiane à la cour suprême des Etats-Unis.

Bills du Sénat en troisième lecture.

Le bill 89—Pour définir les devoirs des avocats de district dans tout l'Etat, et pour fixer leurs émoluments, est mis à l'ordre du jour de samedi à 1 heure.

Bills du Sénat en seconde lecture.

Le bill du Sénat relatif aux impressions publiques vient en seconde lecture.

M. Munday demande que le bill soit référé au comité des impressions publiques.

M. Devereux demande que le bill soit référé au comité judiciaire. Déposé sur le bureau.

Après quelque autre discussion la motion de M. Munday prévaut.

Bills de la Chambre en troisième lecture.

Le bill 2 par M. Lucas pour mettre en vigueur l'article 175 de la Constitution, et pour assurer aux travailleurs et aux ouvriers les gages qui leur sont dus en certains cas, passe finalement par 77 contre 0.

Le bill 103 par M. Phipps pour amender l'article 1154 du code de procédure, passe finalement par 69 contre 0.

Le bill 186 pour empêcher l'empoisonnement des eaux pour prendre des poissons, passe finalement par 74 contre 0.

Bills de la Chambre en seconde lecture.

Le bill 151 de M. Williams pour inviter nos représentants au Congrès à faire tous leurs efforts afin d'obtenir une allocation de $25,000 pour nettoyer et creuser les bayous Terrebonne, Grand Caillou, Petit Caillou et Blanck, passe à la seconde lecture.

Le bill 92 de M. Wise pour amender la section 2045 des statuts révisés, qui indéfiniment ajourné.

Le bill 109 de M. Armstrong pour la jugement des causes criminelles est indéfiniment ajourné.

Le bill 128, de M. Gardner, prohibant la vente de poivre en tous les magasins spiritueux les jours d'élections dans le rayon d'un mille des collèges électoraux, est indéfiniment ajourné.

Le bill 134, relatif aux cautions des greffiers des cours de district dans la paroisse d'Orléans, est amendé et passe à la troisième lecture.

Le bill 153, de M. Pope, pour étendre le délai de prescription des dettes en faveur Roydam de la succession Canet Bateau-Rouge en terme de 30 ans, passe à la troisième lecture.

Le bill 171 par le comité judiciaire, pour régler le nombre des employés du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, etc., fixe leurs salaires, passe à la troisième lecture après avoir subi la demande de rapport.

Le bill 176 de M. Kirk fixant le montant du cautionnement des greffiers des cours de district dans les diverses paroisses de l'Etat, la paroisse d'Orléans exceptée, est rejeté définitivement.

Le bill 179 de M. Millandon, relatif à la nomination des juges, est indéfiniment ajourné.

Les divers bills présentés hier et les avis de bills ont été référés à leurs comités respectifs.

M. Carley, au moyen de la suspension des règlements, présente une résolution déclarant qu'il convient d'exprimer les sympathies de l'administrateur des affaires militaires, relatives au congé accordé et aux services des plantes d'Indépendance, du premier sergent d'artillerie Thomas Ryder, du 5e régiment d'infanterie des Etats-Unis, qui a été le compagnon du président Grant, pendant son séjour à Galena, Illinois.

La Chambre adopte séance tenante la résolution.

M. G. Hunt, le premier député du Maine, est présent et vient à l'Abeille.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 février.—Baromètre, thermomètre, température des rivières, vents du sud à l'ouest, temps clair et beau.

Thermomètre du 26 février 1880

Thermomètre en ville, Pavement, Ombre.

| Heures. | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 h. du matin. | 71 | 21 |
| 7 h. | 71 | 21 |
| 8 h. | 72 | 22 |
| 9 h. | 73 | 22 |
| 10 h. | 74 | 23 |
| 11 h. | 75 | 23 |
| Midi. | 76 | 24 |
| 1 h. du soir. | 77 | 25 |
| 2 h. | 77 | 25 |
| 3 h. | 77 | 25 |
| 4 h. | 77 | 25 |
| 5 h. | 76 | 24 |
| 6 h. | 75 | 23 |
| 7 h. | 74 | 23 |
| 8 h. | 73 | 22 |
| 9 h. | 72 | 22 |
| 10 h. | 72 | 22 |
| 11 h. | 71 | 21 |
| Minuit. | 71 | 21 |

Thermomètre dans les différentes parties de la ville (moyenne du jour).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nouvelle-Orléans. | 76 | Nouvelle-Orléans. | 24 |
| Algiers. | 76 | Algiers. | 24 |
| Carrollton. | 76 | Carrollton. | 24 |
| Jefferson. | 76 | Jefferson. | 24 |
| Lafayette. | 76 | Lafayette. | 24 |
| Gentilly. | 76 | Gentilly. | 24 |
| Spanish Fort. | 76 | Spanish Fort. | 24 |
| Bayou St. John. | 76 | Bayou St. John. | 24 |
| Bayou Gentilly. | 76 | Bayou Gentilly. | 24 |
| Bayou Sauvage. | 76 | Bayou Sauvage. | 24 |
| Bayou Metairie. | 76 | Bayou Metairie